

**NOTE DE LECTURE**

## **L'ORTHOGRAPHE LEXICALE DU FRANÇAIS, UN SYSTÈME QUI GAGNERAIT À ÊTRE AMENDÉ**

Martha Makassikis

UR1339 LiLPa, Université de Strasbourg, France

### **Résumé**

*Dans son ouvrage L'orthographe lexicale du français, système et réforme (2023), Claude Gruaz analyse 207 unités graphiques du français, en approfondissant l'approche systémique amorcée par sa prédécesseure, Nina Catach. Il introduit, pour ce faire, les termes de graphe (unité générique de l'écrit) et de graphon (unité graphique sans correspondant oral, qui peut être nécessaire ou effaçable) et propose des représentations arborescentes ainsi qu'une réécriture linéaire pour rendre compte de la composition graphémique des mots qu'il étudie. Son analyse très minutieuse le conduit à la prise de conscience de l'inutilité des graphons effaçables, qui compliquent sans raison le système graphique du français, le rendant moins rationnel, moins prédictible, plus difficile à s'approprier. De cette prise de conscience découle naturellement une proposition de réforme de l'orthographe lexicale française, fondée sur la suppression des graphons effaçables et sur la modification de certaines unités graphiques. Le vœu de l'auteur est de soumettre les deux graphies au locuteur-scripteur en lui laissant la liberté de choix et de permettre à l'outil orthographique de gagner en cohérence et en rationalité.*

### **Abstract**

*In his work Lexical Orthography of French: System and Reform (2023), Claude Gruaz analyzes 207 graphic units of French, deepening the systemic approach initiated by his predecessor, Nina Catach. To do this, he introduces the terms graph (generic unit of writing) and graphon (graphic unit without oral correspondence, which can be mandatory or erasable) and proposes tree-like representations as well as a linear rewriting to account for the graphemic composition of the words he studies. His very careful analysis leads him to point out to the uselessness of erasable graphons, which unnecessarily complicate the French graphic system, making it less rational, less predictable, and more difficult to master. From this conclusion naturally arises a proposal for reforming the French lexical spelling, based on the removal of erasable graphons and the modification of certain graphic units. The author's wish is to submit the two spellings to the speaker-writer, giving him the freedom of choice and allowing the orthographic tool to gain coherence and rationality.*

### **Mots-clés**

*Gruaz, orthographe lexicale, français, système, réforme, graphème, graphon*

### **Key-words**

*Gruaz, lexical spelling, French, system, reform, grapheme, graphon*

## INTRODUCTION

*L'orthographe lexicale du français, système et réforme* de Claude Gruaz, directeur honoraire au CNRS et spécialiste de l'orthographe française,<sup>1</sup> propose une analyse systémique minutieuse de 207 graphèmes. Ces graphèmes, l'auteur les étudie en s'appuyant sur un cadre théorique précis qu'il développe avec une rigueur scientifique exemplaire. Ce faisant, il met en lumière la présence de nombreux graphèmes dépourvus d'une signification particulière. Ce sont ces graphèmes qu'il propose d'éliminer dans le cadre d'une réforme raisonnée de l'orthographe. Les mots simplifiés, s'ils sont un jour adoptés par les diverses communautés francophones de par le monde, ne changeront pas le système, mais le renforceront et rendront l'orthographe plus rationnelle.

Nous présenterons ci-après le cadre théorique sur lequel l'auteur se fonde pour analyser la structure des graphèmes, puis nous mettrons en relief, exemples à l'appui, les unités graphémiques qu'il a dégagées et les règles compositionnelles qu'il a fait apparaître. Enfin, nous ferons état des deux grands axes de sa proposition de réforme de l'orthographe française. Nous terminerons cette note de lecture par l'évocation des parts respectives de phonographie et de sémiographie dans toute orthographe, parts qui déterminent le caractère plus ou moins opaque d'une écriture, et nous ferons quelques remarques sur l'acquisition de l'orthographe d'un point de vue psycholinguistique.

### 1. LE CADRE THÉORIQUE DE GRUAZ

#### 1.1. Point de départ de la réflexion : l'approche systémique

Sur le plan pédagogique, on a coutume de distinguer deux types d'orthographe : *l'orthographe grammaticale* d'une part, avec ses marques nominales ou adjectivales de genre et de nombre, ses marques verbales de mode, de temps, de personne, etc., qui fait l'objet d'un enseignement explicite à l'école, et *l'orthographe lexicale* d'autre part, dont il est moins aisé de dégager des unités fonctionnelles, permettant de rendre compte de la composition orthographique des mots. Ordinairement, l'orthographe lexicale relève d'un apprentissage par cœur de mots pris isolément ou regroupés selon certaines similitudes. Cette *approche*, dite *ponctuelle*, voit l'orthographe lexicale comme un ensemble de régularités juxtaposées. Claude Gruaz propose d'approcher l'orthographe lexicale sous un autre angle, celui du système. Il s'efforce de justifier chacune des graphies constitutives des mots qu'il étudie.

Les deux précurseurs d'une *approche systémique* de l'orthographe française sont René Thimonnier avec son *Code orthographique et grammatical* (1970) et Nina Catach avec *L'orthographe française, traité théorique et pratique* (1980). La démarche de Thimonnier est *inductive* : il part de l'observation de la graphie des mots pour mettre en évidence 4 500 séries analogiques et montre, par exemple, que la famille de « terre » a une forme graphique associée à un sens (« terre », « terrain », « territoire »), alors que la famille d'« honneur » dispose de deux formes graphiques pour un sens (« honneur », « honnête » ; « honorer », « honorable »). La démarche de Catach est *abductive* : elle se fonde sur une théorie prédéfinie, le *plurisystème*

---

<sup>1</sup> Il a dirigé le Laboratoire HESO du CNRS (*Histoire et structure de l'orthographe et des systèmes d'écriture*) et est actuellement membre du Conseil International de la Langue Française et président d'EROFA (*Études pour une Rationalisation de l'Orthographe Française d'Aujourd'hui*).

graphique, pour décrire les graphies des mots. Sa théorie repose sur les différentes valeurs des unités graphiques : les *phonogrammes* ont une valeur phonétique (le « t » de « terre » permet de noter le phonème /t/), les *morphogrammes* ont un rôle morphologique (le « -s » de « terrains » est une marque de pluriel) et les *logogrammes* ont une valeur distinctive qui permet de distinguer des homophones (l'orthographe de « serin » et « serein » permet de différencier, même hors contexte, leur sens).<sup>2</sup> Ces unités constituent pour Gruaz la *structure de surface* de l'orthographe lexicale.

L'auteur prend comme cadre théorique la grammaire homologique qu'il a développée dans son écrit *Du signe au sens, pour une grammaire homologique des composants du mot* (1990) et étend la démarche abductive de Catach pour révéler la *structure profonde* de l'orthographe française. Le système qu'il propose différencie les unités graphiques régulières des unités graphiques aléatoires – les fameux *graphons*, ou unités sans fonction propre en synchronie, ouvrant ainsi la voie à une réforme rationnelle de l'orthographe lexicale.

## 1.2. Le système de C. Gruaz : ajouts et précisions terminologiques en vue de décrire la structure profonde de l'orthographe lexicale

L'auteur part des phonogrammes de Catach pour établir son corpus. Toutefois, le nombre de graphèmes qu'il traite (207) est supérieur à ceux de Catach (170), car son objectif est d'identifier avec précision la (ou les) fonction(s) de chacun des graphèmes constitutifs des mots sélectionnés. Les graphies des mots choisis figurent en première entrée du *Robert* de 2014.

Des ajouts et des précisions terminologiques sont introduits afin d'étudier de manière plus fine et plus adéquate des unités graphiques et du fonctionnement complexe de l'orthographe française. Les unités génériques de l'écrit sont les *graphes*. Les graphes sont regroupés en *archigraphèmes* (notés en majuscules). Ainsi, « o », « ô », « au », « eau » sont regroupés sous l'archigraphème O. Les graphes se divisent en *graphèmes*, ayant une fonction particulière, et en *graphons*, unités dépourvues de fonction propre.<sup>3</sup>

L'auteur distingue 6 classes de graphèmes et 4 classes de graphons.

Parmi les graphèmes (notés « G »), figurent

des graphèmes à une fonction

- le *graphème phonogrammique* (Gp), qui transcrit un phonème,
- le *syntagme phonogrammique* ( $\Sigma$ Gp), groupement complexe de graphèmes, à valeur phonétique
- le *graphème morphogrammique* (Gm), qui a une fonction morphologique,

des graphèmes à deux fonctions

- le *graphème phonomorphogrammique* (Gpm), ou phonogramme contenant un morphogramme,

---

<sup>2</sup> Catach mentionne enfin les *lettres étymologiques et historiques*, qui n'ont pas de fonction particulière en synchronie, mais qui trouvent leur raison d'être dans l'histoire de la langue, dans l'étymologie du mot (c'est le cas des graphèmes « th » et « ph » d'« orthographe »). Notons que cette dernière valeur du graphème est omise par Gruaz, qui adopte une *approche résolument synchronique*.

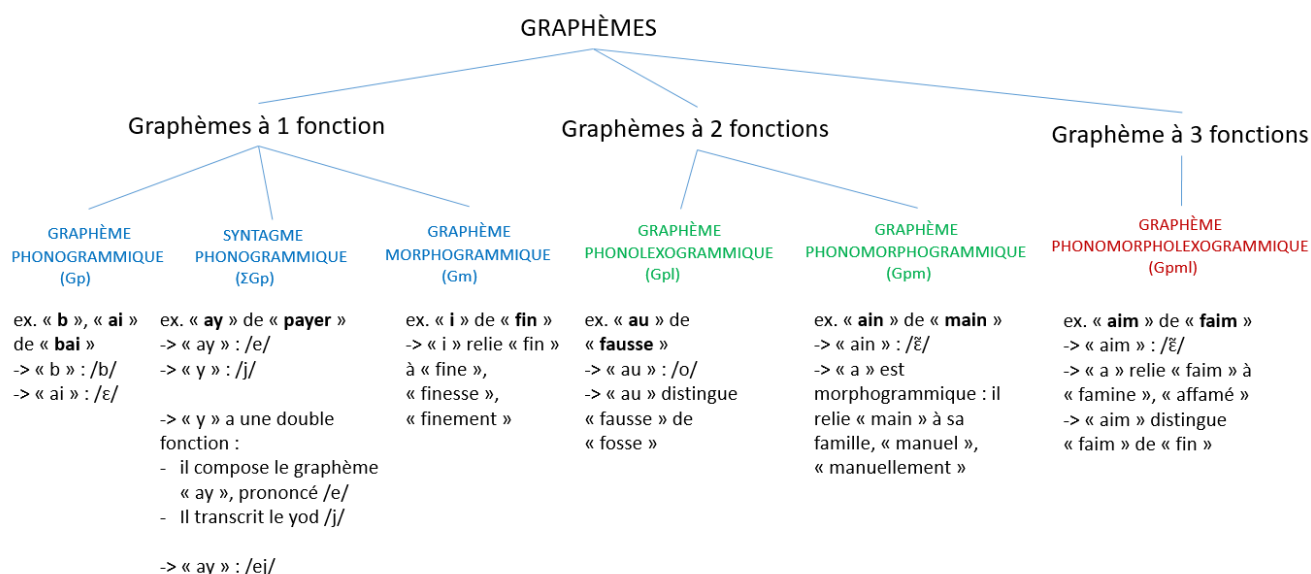
<sup>3</sup> Les termes « graphe » et « graphon » ne figurent pas dans l'approche de Catach. Gruaz innove en introduisant ces deux notions.

- le *graphème phonolexogrammique* (Gpl), ou phonogramme qui a une fonction distinctive

et un graphème à trois fonctions

- le *graphème phonomorpholexogrammique* (Gpml), ou phonogramme ayant une fonction phonétique, morphologique et distinctive.

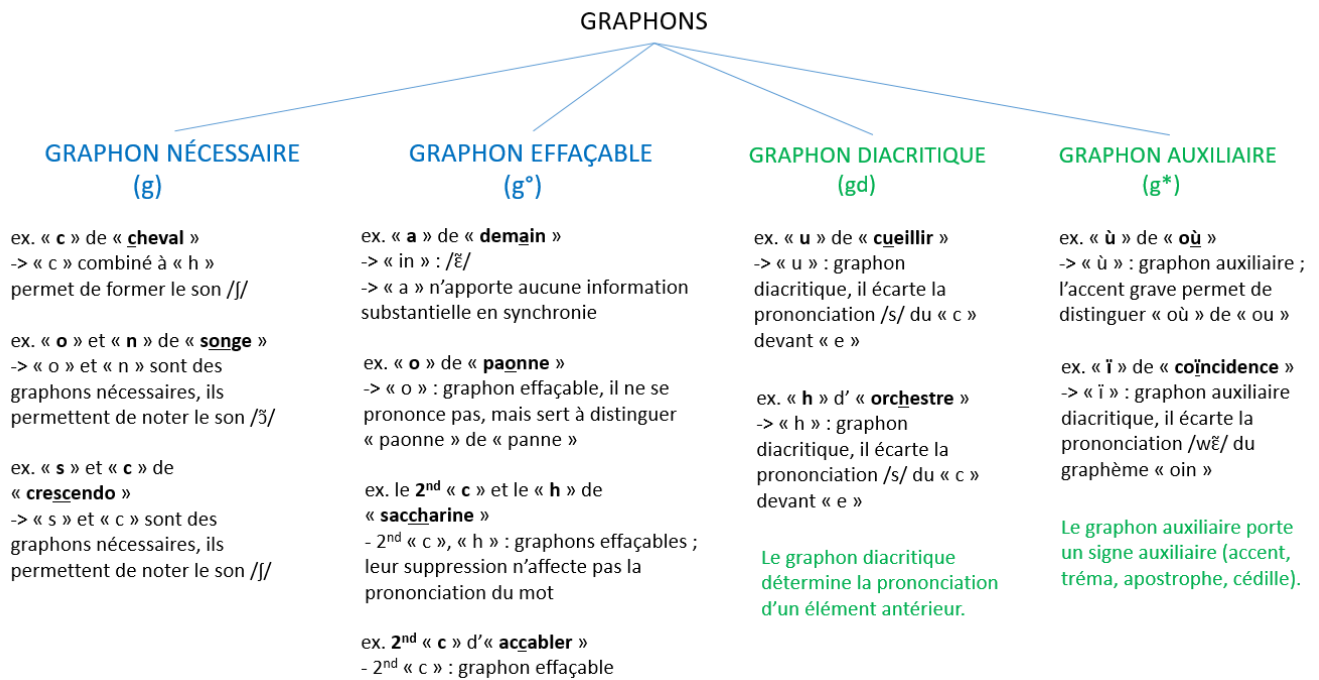
Figure 1 : Les différents types de graphèmes (d'après Gruaz, 2023)



Les graphons (notés « g ») se subdivisent en 4 catégories :

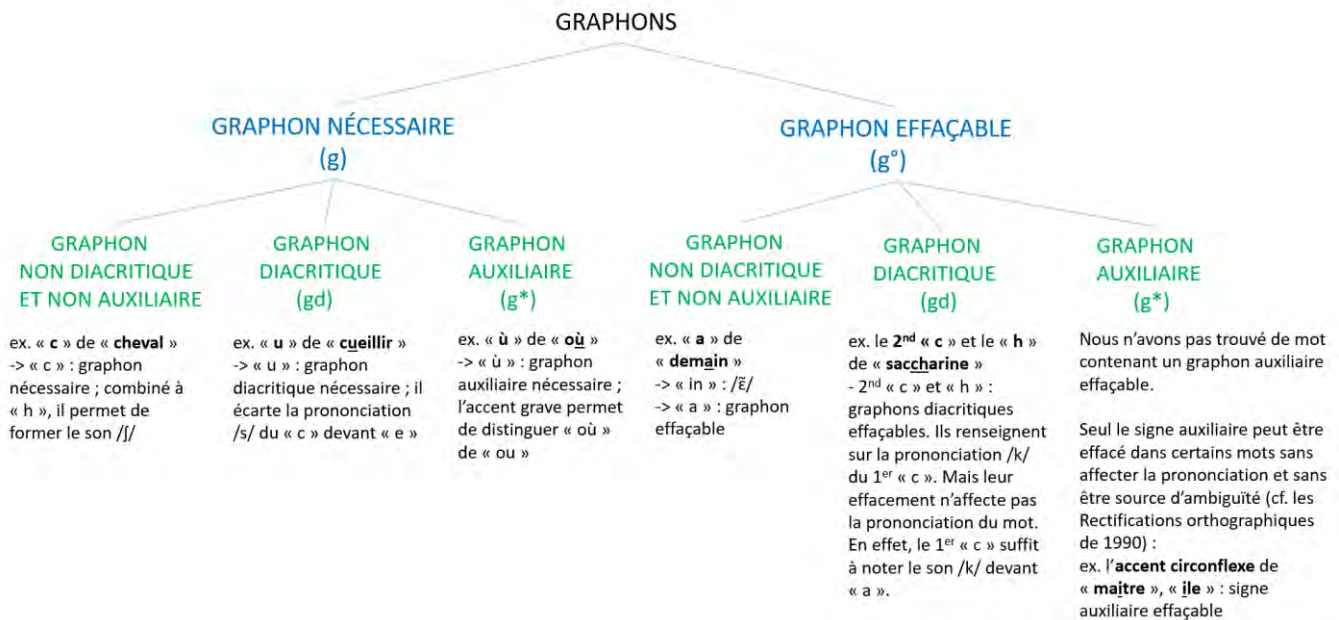
- les *graphons nécessaires*, sans correspondant oral direct (g),
- les *graphons effaçables*, sans correspondant oral direct (g°),
- les *graphons diacritiques* dont la fonction est d'indiquer la prononciation du graphe précédent (gd),
- et les *graphons porteurs d'un signe auxiliaire* (g\*).

Figure 2 : Les différents types de graphons : inventaire (d'après Gruaz, 2023)



Nous proposons ci-après un classement de ces différents graphons en tenant compte de leur structure. En effet, il apparaît qu'un graphon est soit nécessaire, soit effaçable. En revanche, il n'est pas forcément diacritique ou auxiliaire. Les deux premiers types de graphons s'excluent mutuellement, alors que les deux derniers peuvent se combiner à l'un des deux premiers.

Figure 3 : Les différents types de graphons - classement



Les graphèmes peuvent être *simples* (s'ils sont formés d'une seule unité) ou *composés* (s'ils comprennent plusieurs graphèmes et / ou graphons) :

- « b », « a », « l » de « bal » sont des graphèmes simples,

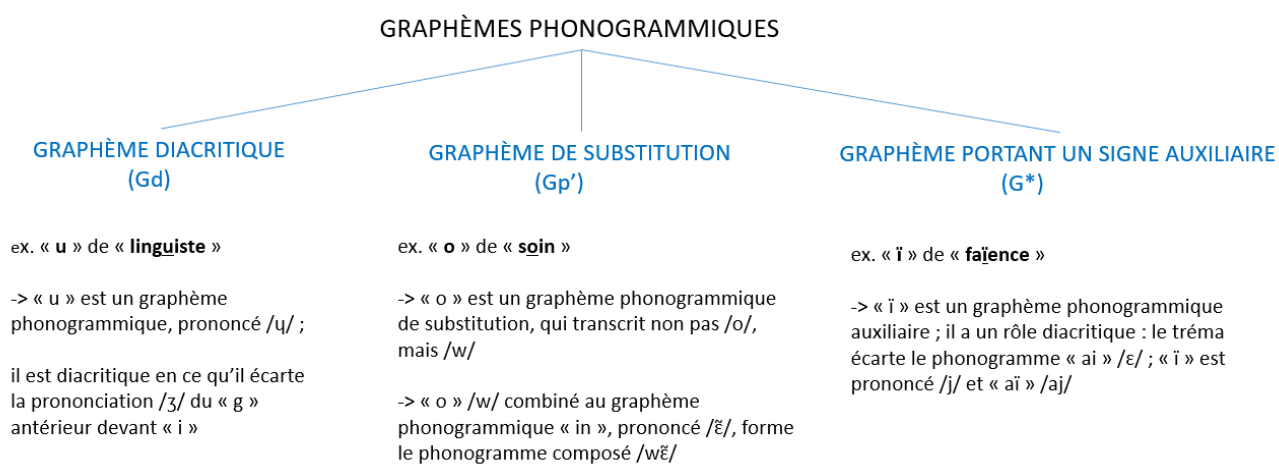
- « ain » de « main », « oi » de « soir » et « gu » de « linguiste » sont des graphèmes composés.

Aux graphèmes simples ou composés s'ajoutent des graphèmes particuliers :

- les *graphèmes diacritiques* (Gd), qui déterminent la prononciation d'un élément antérieur : ex. « t » après « e » de « nette » indique la prononciation /ɛ/ de « e » ;
- les *graphèmes de substitution* (Gp'), qui remplacent un autre graphème dans un graphème composé : ex. « i » de « voir » qui correspond au phonème /a/ ;
- les *graphèmes portant un signe auxiliaire* (Gp\*), accent, tréma, apostrophe, cédille : ex. « â » de « matin ».

Ces graphèmes particuliers sont phonogrammiques.

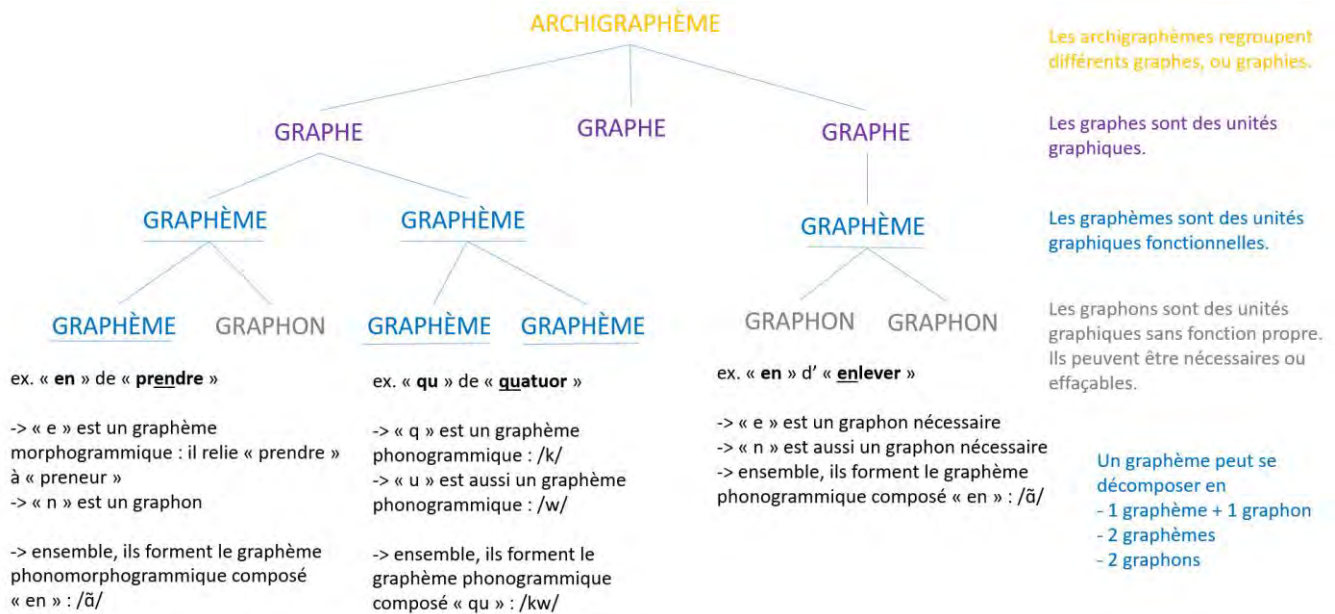
Figure 4 : Les graphèmes phonogrammiques – cas particuliers (d'après Gruaz, 2023)



Enfin est appelé *graphogramme* la représentation arborescente des relations entre les graphes.



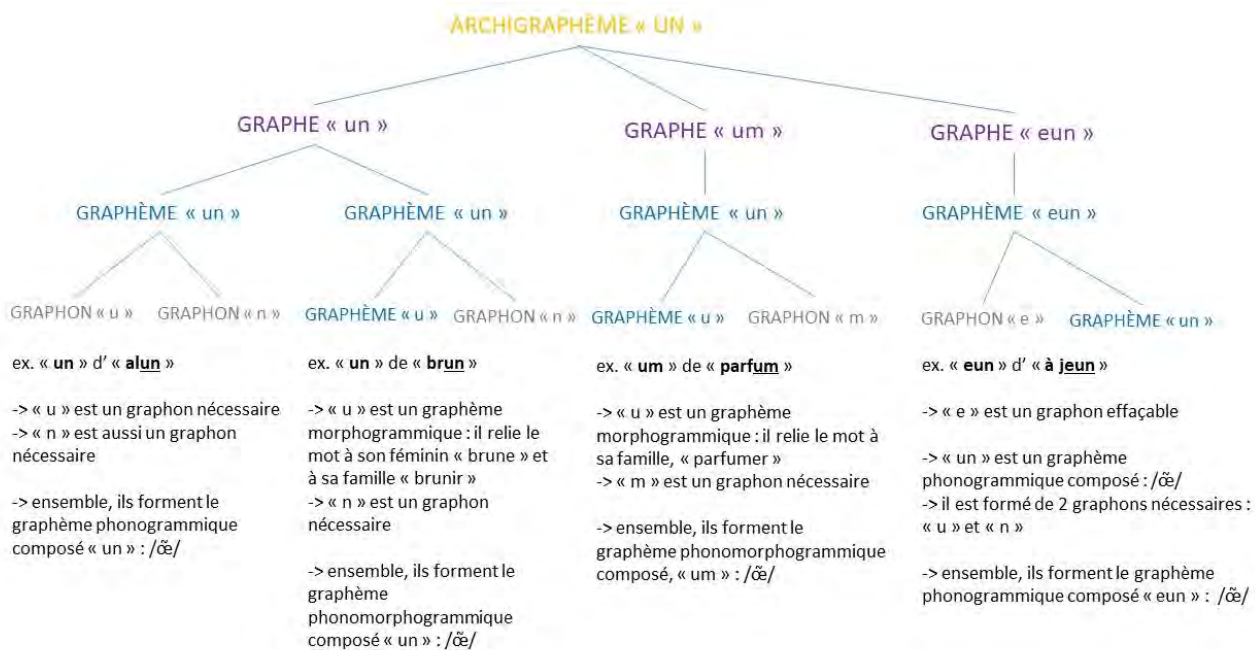
Figure 5 : Le graphogramme et la structure d'un graphème (d'après Gruaz, 2023)



En prenant appui sur les différents exemples détaillés, nous avons remarqué qu'un graphème peut se décomposer en un graphème et un graphon, en deux graphèmes ou en deux graphons. Il s'agit là des trois principales décompositions.

Nous avons repris *infra* le graphogramme de l'archigraphème UN, en en modifiant la présentation afin de faciliter la compréhension au lecteur. Les formules abrégées et ramassées chez Gruaz ont été remplacées par des phrases succinctes.

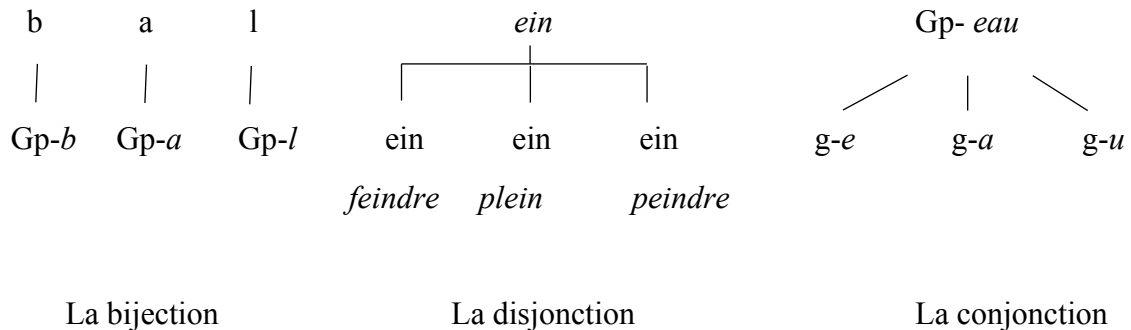
Figure 6 : Un exemple de graphogramme « UN » (d'après Gruaz, 2023, p.47)



Dans la modélisation de Gruaz, la *structure graphémique* repose sur 3 types de relations qui explicitent la composition des graphèmes :

- la *bijection*, qui associe un graphème à une catégorie
- la *disjonction*, qui fait renvoyer une forme graphique à plusieurs graphèmes
- la *conjonction*, qui associe plusieurs unités de même plan.

Figure 7 : Les 3 types de relation dans la composition des graphèmes (Gruaz, 2023, p.15-16)



Les *règles de composition graphémiques* indiquent linéairement l'articulation des composants graphémiques.

- dans « chapeau », les 2 graphons « a » et « u » sont codés :  $g-a + g-u$ .
- ils sont associés pour former le graphème phonogrammique composé « au » prononcé /o/ dans « chapeau » :  $(g-a + g-u) \text{ Gpc-}au./o/$
- par ailleurs, dans « chapeau », le « e » est un graphème morphogrammique Gm prononcé dans « chapelier » : Gm-e
- ce « e » forme avec le graphème phonogrammique « au » un graphème phonomorphogrammique composé « eau » :  $(Gm-e + (g-a + g-u) \text{ Gpc-}au) \text{ Gpmc-}eau$

Les *règles de composition catégorielles*<sup>4</sup> reprennent les règles de composition mais ne contiennent que les catégories. Ainsi la règle précédente devient :  $(Gm + (g + g) \text{ Gpc}) \text{ Gpmc}$ .

### 1.3. Quelques exemples de structure graphémique

Le cadre théorique et terminologique ayant été posé, examinons à présent quelques exemples de structure graphémique.

Comme mentionné *supra*, l'analyse est synchronique. La méthode est rigoureuse et ordonnée, ce qui permet de comprendre un peu plus et un peu mieux au fur et à mesure des exemples abordés.<sup>5</sup>

L'analyse de chaque graphème est représenté par un *graphogramme* (1), avec l'archigraphème au sommet et les différents graphèmes au niveau des branches, puis leur valeur et leur prononciation. Les graphogrammes sont explicités au moyen de *commentaires* (2) qui aident à la compréhension. Ils sont suivis de *règles de composition graphémique* (3), qui résument linéairement le contenu des graphogrammes. Les *règles de composition catégorielle* (4) qui

<sup>4</sup> Le *graphogramme*, la *structure graphémique* et les *règles de composition graphémiques* et *catégorielles* sont également des notions propres à Gruaz. Elles ne figurent pas dans *L'orthographe française* de Catach.

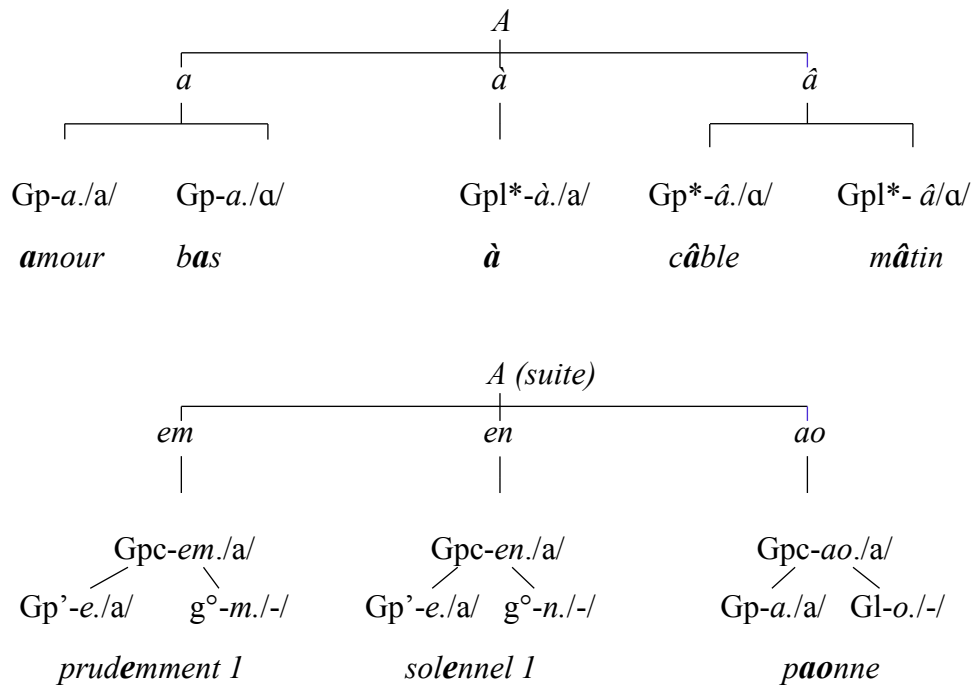
<sup>5</sup> Notre unique regret est l'absence d'un index des mots analysés, lequel aurait grandement facilité les recherches du lecteur, en lui permettant l'accès rapide à l'étude du graphème des mots qui l'intéressent.



viennent clore l'analyse du graphogramme permettent d'atteindre un niveau d'abstraction plus élevé, en rendant compte de la structure graphémique générale.

Voyons le *graphogramme de l'archigraphème A*. Ce dernier est représenté par 3 graphèmes relativement fréquents, « a », « à », « â » (« amour », « bas » / « à » / « câble », « matin »), et par 3 graphèmes plus rares, « em », « en », « ao » (« prudemment » / « solennel » / « paonne »).

Figure 8 : L'archigramme A, phonème /a/ : structure graphémique (Gruaz, 2023, p.17-18)



Commençons par les *graphèmes plutôt fréquents*. Les graphèmes « a » de « amour » et de « bas » sont des graphèmes phonogrammiques qui permettent de noter respectivement le /a/ antérieur et le /ɑ/ postérieur. Le graphème « à » de la préposition de lieu est un graphème phonolexogrammique : il sert à noter le phonème /a/ et distingue ce mot de la forme verbale « a ». Les graphèmes « â » de « câble » et de « matin » sont des graphèmes phonogrammiques porteurs d'un signe auxiliaire, l'accent circonflexe : le « â » de « matin » est non seulement phonogrammique - le « â » de « matin » transcrit un /a/ postérieur, mais également lexogrammique dans la mesure où le signe auxiliaire permet de le différencier de son homophone « matin ».

Passons maintenant aux *graphèmes plus rares* : « em » de « prudemment », « en » de « solennel » et « ao » de « paonne ». Gruaz analyse le « em » de « prudemment » comme un graphème phonogrammique composé qui transcrit le son /a/. Le « e » est un graphème phonogrammique de substitution (Gp') du /a/ et le « m » est un graphon effaçable (g°). Il n'a pas de valeur phonétique et est noté /-/. Une analyse similaire est proposée pour le « en » de « solennel ». Le « ao » de « paonne » /pan/ (féminin de « paon » /pɑ̃/) est un graphème phonolexogrammique composé, qui transcrit le son /a/. Il est composé du graphème phonogrammique « a » /a/ et du graphème lexogrammique « o » qui n'a aucune valeur

phonétique, mais qui rend possible la différenciation hors contexte entre la « paonne », l'oiseau, et la « panne » d'une machine.

Conscient de la présence de zones d'ombre et de flou dans le système graphémique du français, Gruaz soumet au lecteur une seconde interprétation pour les graphèmes « em » et « en » de « prudemment » et « solennel ». Suivant cette seconde analyse, le « e » et le « m » / « n » de « prudemment » et « solennel » sont des graphons qui, réunis, forment un graphème composé « em » / « en », prononcé /a/. Mais Gruaz ne retient pas cette analyse.

Voici les 2 graphogrammes ainsi que les règles de composition graphémiques et catégorielles de « solennel ».

	Analyse du graphème « en » de « solennel »	
	1 <sup>ère</sup> interprétation	2 <sup>nde</sup> interprétation
Graphogramme	$  \begin{array}{c}  en \\    \\  Gpc-en./a/ \\  / \quad \backslash \\  Gp'-e./a/ \quad g^{\circ}-n./-/ \\  \\  \textit{solennel 1}  \end{array}  $	$  \begin{array}{c}  en \\    \\  Gpc-en./a/ \\  / \quad \backslash \\  g-e \quad g-n \\  \\  \textit{solennel 1}  \end{array}  $
Règle de composition graphémique	-en (solennel 1) : (Gp'-e./a/ + g <sup>o</sup> -n./-/) Gpc-en./a/	-en (solennel 2) : (g-e + g-n) Gpc-en./a/
Règle de composition catégorielle	(Gp' + g <sup>o</sup> ) Gpc : solennel 1	(g + g) Gpc : solennel 2

Tableau 1 : Les deux interprétations possibles du graphème « en » de « solennel » (d'après Gruaz, 2023, p.18, 20)

Alors qu'on se serait attendu à une étude simple et rapide, l'analyse de la structure de l'archigraphème A révèle déjà des zones obscures qui témoignent de la complexité du système.

En introduisant la notion de graphon, Gruaz parvient à expliquer en synchronie une bonne partie des lettres étymologiques et historiques. Tel est le cas du graphème « sth » dans « asthme » /asm/ : « sth » est un graphème phonogrammique composé, qui sert à noter le son /s/. Il est composé d'un graphème phonogrammique « s » /s/ et de deux graphons effaçables, « t » et « h », dépourvus d'une valeur phonétique (/-/). Tel est aussi le cas des consonnes doubles qui, en français, sont prononcées comme des consonnes simples : « dd » d'« addition » est un graphème phonogrammique composé, formé d'un graphème phonogrammique « d », prononcé /d/, et d'un graphon effaçable et sans correspondant oral direct, « d » /-/.

Nous ne rendrons pas compte d'autres exemples. Mais les spécialistes de l'orthographe se délecteront de l'analyse de graphèmes compliqués comme « oy » de « noyer », « ou » de « souhait » (p.41), « ouin » de « chafouin » (p.43), ou encore de l'analyse de graphèmes empruntés à d'autres langues comme « ch » de « speech », « chs » de « fuchsia », « zz » de « pizza » (p.53, 68, 69).

## 2. BREF APERÇU DES UNITÉS GRAPHÉMIQUES ET DES RÈGLES COMPOSITIONNELLES

Une fois cette analyse graphémique rigoureuse et systémique effectuée, l'auteur présente ses résultats sous la forme d'une liste. Y sont répertoriés les 207 graphèmes analysés ; et le mot dans lequel le graphème figure, son archigraphème et sa valeur y sont précisés (p. 71).

- ex.    ain - /ɛ̃/ : *demain* (IN) Gpc  
      ain - /ɛ̃/ : *main* (IN) Gpmc  
      ain - /ɛ̃/ : *poulain* (IN) Gpmc

Quoique identiques à l'œil nu, les 3 graphèmes donnés en exemple n'ont pas la même fonction.

- « Ain » de « demain » est un graphème phonogrammique composé (Gpc), formé d'un graphon effaçable « a » et d'un graphème phonogrammique composé (Gpc), « in », correspondant au son /ɛ̃/.
- « Ain » de « main » est un graphème phonomorphogrammique composé (Gpmc), formé du graphème morphogrammique (Gm) « a », qui permet de mettre en relation le mot avec ses dérivés « manuel », « manuellement », et du graphème phonogrammique composé (Gpc) « in », prononcé /ɛ̃/.
- Enfin, « ain » de « poulain » est, comme « ain » de « main », un graphème phonogrammique composé (Gpc), mais à la différence de ce dernier, ici c'est le « i » (et non le « a ») qui joue le rôle de morphogramme (Gm), permettant de relier le mot à sa famille « pouliner », « poulinière ».

Loin de respecter le vœu de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, non seulement chaque graphème ne renvoie pas de manière univoque à un seul et même phonème, mais 1, 2, 3 ou 4 graphèmes peuvent renvoyer à un seul phonème.

Gruaz propose un deuxième classement en tenant compte cette fois-ci du nombre d'unités qui composent le graphème. Les résultats auxquels il aboutit à partir de l'étude du corpus sont sans appel :

- les *graphèmes monogrammiques* (qui sont au nombre de 68) représentent 33% du total des graphèmes étudiés ;
- les *graphèmes digrammiques* (qui s'élèvent à 113 !) représentent 55% (!) du total ;
- les *graphèmes trigrammiques* (26) représentent 13% du total ;
- enfin, les *graphèmes quadrigrammiques* (1) représentent 0,5% du total.<sup>6</sup>

En somme, la complexité de l'orthographe lexicale s'explique par le fait que *les monogrammes ne représentent que le tiers (1/3) de la somme des graphèmes* et que *les digrammes représentent plus de la moitié (1/2) de la somme des graphèmes*.

Nous passerons un peu plus rapidement sur la section consacrée aux règles compositionnelles, dans laquelle l'auteur propose un troisième classement en prenant en considération cette fois la

---

<sup>6</sup> « a » est un graphème monogrammique, « au » est un graphème digrammique, « eau » est un graphème trigrammique, « ouin » est un graphème quadrigrammiques.

fonction du graphème. Ses résultats montrent que 72% des graphèmes sont phonogrammiques (ex. « a » de « amour »), 11% sont phonomorphogrammiques (ex. « x » de « dix »), 11% sont phonolexogrammiques (ex. « y » de « lyre », qui le distingue de « lire ») et 5% sont phonomorpholexogrammiques (ex. « ei » de « pleine », qui le rapproche de « plénier », « plénitude », et qui le distingue de « plaine »). De ces chiffres, il ressort

- qu' $\frac{1}{4}$  des graphèmes sont multifonctionnels (11% + 11% + 5% = 27%) ; cette forte proportion explique la complexité de l'orthographe lexicale du français ;
- et que les  $\frac{3}{4}$  des graphèmes sont des phonogrammes, en d'autres termes ils traduisent exclusivement le rapport à l'oral.

Enfin, Gruaz procède à un ultime classement des graphèmes à partir des règles compositionnelles auxquelles ceux-ci sont soumis : phonogramme simple (Gp), phonogramme composé de 2 graphons (g + g) Gp... De son analyse émergent 3 classes de règles :

- les règles majeures, traduisant des régularités fortes, touchent 42% du total des graphèmes étudiés : elles sont au nombre de 2 ;
- les règles médianes, traduisant des régularités moyennes, concernent 39% du total du corpus : elles sont 13 ;
- les règles mineures, traduisant des régularités faibles, concernent en moyenne 1,3 graphème par règle : elles sont au nombre de 36.

Les structures dominantes sont les morphogrammes (37% du total) et les graphons (56%). La difficulté de l'orthographe lexicale provient – dans une large mesure – du fait

- qu'1 graphème sur 3 a une forte régularité
- et qu'1 graphème sur 3 est un cas particulier.

### 3. PROPOSITION DE RÉFORME

Dans le prolongement naturel de l'étude concise des 207 graphèmes de son corpus, l'auteur propose une réforme visant à rationaliser le système actuel à partir de 2 axes :

- la suppression des graphons effaçables (cet axe relève d'une réforme ponctuelle)
- et la modification de certains graphèmes en vue d'établir un équilibre entre la théorie et la norme actuelle (ce second axe relève d'une réforme générale). Les modifications proposées tiennent compte à la fois des liens entre les composants du graphème et du lien avec les graphèmes d'autres mots.

Conformément au premier axe, sont simplifiés des mots comportant des graphons effaçables, comme « demin » (/ « demain »), « poulin » (/ « poulain »), « pane » (/ « paonne »). Les consonnes doubles voient leur seconde consonne afonctionnelle disparaître et deviennent simples : « agraver » (/ « aggraver »), « come » (/ « comme »). Les graphons effaçables qui constituent des vestiges de lettres étymologiques et historiques sont également supprimés : ex. « chéma » (/ « schéma »), « rume » (/ « rhume »), « asme » (/ « asthme »).<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Gruaz prend des risques en simplifiant les lettres étymologiques et historiques. En effet, les réformateurs qui, entre 1889 et 1904, se sont attaqués aux lettres étymologiques et historiques du français ont vu leur projet échouer. La raison en est que l'Académie française est fortement attachée à ces lettres qui donnent à voir le sens du mot et

Quant au second axe, à savoir la modification de certains graphèmes, il répond aux *principes de fonctionnalité* et *d'économie* : les fonctions phono-, morpho- et lexogrammiques doivent être préservées, mais la graphie choisie ne doit pas être plus complexe que la graphie originelle. Pour choisir le bon graphème, on s'appuiera en outre sur le *critère de position* du graphème dans le mot et sur le *critère de fréquence* du graphème dans la langue.

Ainsi sont modifiés les mots « prudemment » (/ « prudement »), « solanel » (/ « solennel »), « examen » (/ « examen »), « capharnaüm » (/ « capharnaüm »), « second » (/ « second »). Par ailleurs, le graphème positionnel « m » qui apparaît devant les consonnes bilabiales « p », « b », « m » est remplacé par « n » dans « sombre » (/ « sombre »), « ample » (/ « ample »), mais il est maintenu dans « chambre », car ici sa fonction morphogrammique permet de relier le mot avec sa famille : « camériste ».<sup>8</sup>

Nous observons à travers ce dernier exemple qu'en simplifiant certaines zones du système orthographique, on génère des cas particuliers, voire des exceptions, à d'autres endroits : dans la réforme de Gruaz, « chambre » devient un cas particulier, voire une exception, à côté de « sombre » et d'« ample » qui traduisent une régularité forte.

## CONCLUSION

En conclusion, Claude Gruaz a le mérite d'avoir mis en lumière dans *L'orthographe lexicale, système et réforme* le fait qu'un même graphe peut présenter des structures compositionnelles différentes (cf. « ain » de « demain », « main » et « poulain »). Son innovation théorique majeure est l'introduction d'une nouvelle unité, le graphon, unité graphique dépourvue de fonction, qui peut être nécessaire ou effaçable (cf. « a », graphon nécessaire dans « main », et « a », graphon effaçable dans « demain »). Il est vrai que son analyse porte sur un nombre restreint de mots, mais les graphèmes retenus sont représentatifs de l'ensemble des graphèmes français. La présente théorie pourrait s'appliquer à l'orthographe d'autres langues, comme l'anglais, dont l'orthographe est également très complexe, avec 41 phonèmes susceptibles de s'écrire de 561 (!) façons différentes.

Le but de la réforme de Gruaz n'est point de changer le système, mais de le renforcer en le rendant plus rationnel, plus prédictible et de faciliter ainsi l'enseignement de l'orthographe et la maîtrise de celle-ci par les usagers. En effaçant les graphons non nécessaires et en modifiant certains graphèmes de façon à rendre le système moins aléatoire, on permettra à l'orthographe française de devenir un peu plus transparente. Et pour que la réforme puisse être bien accueillie, il faudrait proposer les 2 graphies – la traditionnelle et la rectifiée – et laisser au scripteur la liberté de choisir celle qu'il préfère. En ouvrant un espace de liberté, les institutions et les usagers pourront remettre en route la machine orthographique qui s'est rouillée à force d'immobilisme et engager une rationalisation progressive.

---

qui permettent de conserver un lien graphique avec les langues anciennes, latine et grecque (Makassikis, 2017, p. 137-138).

<sup>8</sup> Pour notre part, nous ne voyons pas l'intérêt de simplifier cette règle qui est très régulière dans le système et qui ne comporte qu'un petit nombre d'exceptions : *bonbon* (et ses dérivés *bonbonne*, *bonbonnière*), *néanmoins* et *embonpoint*. Il nous semble plus aisé de régulariser les quelques exceptions que de modifier les graphies de tous les mots comportant « m » devant une consonne bilabiale.

Dans la *postface* de l'ouvrage, Jean-Pierre Jaffré nous invite à un petit voyage dans l'espace et dans le temps : des origines sumériennes de l'écriture aux différentes formes qu'elle a prises dans les sphères asiatique et européenne, le parcours est fascinant et riche en découvertes. Jaffré passe de l'écriture à l'orthographe par une formule courte et concise : « L'écriture propose, l'orthographe dispose. » Il précise que toute orthographe comporte deux dimensions : une *dimension phonographique* (c'est le rapport au son) et une *dimension sémiographique* (le rapport au sens). Les *orthographe à sémiographie majeure*, telles l'anglais et le français, sont plus opaques que les *orthographe à sémiographie mineure*, comme l'espagnol, le serbo-croate, le finnois ou le roumain.

Les écritures à sémiographie majeures requièrent des *calculs cognitifs* particuliers de la part des scripteurs. Sur le plan de l'acquisition, c'est le *traitement phonographique* qui est privilégié en début d'apprentissage. En français, la difficulté de l'apprentissage de l'orthographe est liée aux *nombreuses lettres finales non prononcées*. Comparativement aux enfants, les adultes ont des performances orthographiques plus satisfaisantes, car ils *recupèrent directement en mémoire* les graphies, sans nécessairement activer les formes orales correspondantes. Atteindre cette *expertise* requiert du temps et de l'entraînement.

Par sa théorie, Gruaz nous permet de faire un *bond en avant* dans notre connaissance du système orthographique français et nous incite à simplifier certaines graphies aléatoires pour aller dans le sens d'une orthographe plus rationnelle, plus prédictible et plus facile à s'approprier.

## RÉFÉRENCES

- Catach, N. (1980). *L'orthographe française, traité théorique et pratique*. Nathan.
- Gruaz, C. (2023). *L'orthographe lexicale du français, système et réforme*. Conseil International de la Langue Française.
- Makassikis, M. (2017). *Apprendre l'orthographe française quand on est étudiant allophone*. Connaissances et Savoirs.
- Thimonnier, R. (1970). *Code orthographique et grammatical*. Hatier.

### L'auteure

Membre associé à l'équipe LiLPa (Linguistique, Langues, Parole) de l'Université de Strasbourg, Martha Makassikis exerce en tant que formatrice de Français Langue Étrangère.  
**martha.makassikis@gmail.com**